

C.G.V Pyla vtc
Mentions légales

Nom de la société : Pyla vtc

Numéro de Siret : 900543455

Nom du responsable : Mr Klisz Eric

Adresse de la société : 01 Allée Henri Guillaumet

Adresse du siège social de la société : 33260 La Teste-de-Buch

TVA Intercommunautaire TVA FR en attente

Numéro d'inscription aux registres des exploitants VTC : EVTC 033210134

Article R3122-5 du code des transports

Voiture de Tourisme avec Chauffeur N° EVTC033210134

Article R3122-2 du code des transports

Toute les commandes effectuées à **Pyla vtc** entraîne l'acceptation des conditions de ventes (ci-après), qui font partie intégrante du contrat de transport signé entre **Pyla vtc** et son donneur d'ordre.

Le transport de personnes à titre onéreux est une activité strictement réglementée. La Société Pyla vtc est titulaire :

- D'une Carte Professionnelle de Chauffeur de Voiture de Tourisme délivrée par la Préfecture de BORDEAUX.

- Nous disposons, conformément à la réglementation pour le transport de nos passagers

- * Police d'Assurance de responsabilité civile Professionnelle illimitée.
- * Police d'Assurance de responsabilité circulation.

- Nos chauffeurs et partenaires sont soumis suivant la législation en vigueur à une visite médicale d'attestation d'aptitude physique et un contrôle des antécédents judiciaires .

Ce qui est un gage supplémentaire pour votre sécurité et celle de vos invités.

Article 1 : Tarifs

Les Forfaits : Le kilométrage et le temps (selon devis) sont comptés à partir du lieu de départ où se situe l'agence. **Pyla vtc** et jusqu'à la destination finale du client.

À l'horaire demandé, **Pyla vtc** tient à votre disposition un véhicule avec son chauffeur. Pour tout dépassement d'horaire, le tarif appliqué sera en fonction de la catégorie de véhicule demandé.

Les Tarifs Transferts : sont calculés (selon devis) sur la base de trajets directs, sans aucun arrêt entre le lieu de prise en charge et le lieu de dépose du/des passagers(s).

Les heures d'attente sont prises en compte après la première heure écoulée, et seront facturées sur la base du tarif horaire.

En cas de modification du parcours ou de sa durée du fait du donneur d'ordre, le conducteur les notera sur son ordre de mission et les fera signer par le responsable. En cas de modification de la durée due à la seule volonté du donneur d'ordres, les frais occasionnés seront à la charge de ce dernier.

Les prix indiqués dans nos tarifs incluent la TVA au taux fixé par les réglementations en vigueur pour les prestations de transports (*), les frais de parking, repas du chauffeur et services divers sont à la charge des personnes transportées (sauf mentions spécifiques).

(*) Taux de TVA appliqué : 10% pour les transferts et de 10% pour les mises à dispositions (taux qui serait à actualiser en cas de changement par toutes dispositions législatives et/ou réglementaires).

Modes de paiement acceptés : Espèces, virements bancaires, cartes bancaires (Visa, Master Card, Carte bleu...).

Le prix donné T.T.C correspond à un prix par véhicule :

- **Berlines Renault Talisman Maximum 4 personnes**
- **Van Mercedes classe V Maximum 7 personnes**

NOS VEHICULES SONT EQUIPES DE T.P.E
(terminal de paiement)

Article 2 :

Dès réception de votre demande, un devis correspondant aux éléments et données fournis vous parviendra.

Ce devis, dans le cadre d'une confirmation des services, devra nous être confirmé par écrit en **mail ou en sms.**

Adresse e-mail : contact@pylavtc.fr / Numéro de téléphone : 06 98 07 68 78.

Article 3: Paiement

Le paiement du service peut se faire en début ou en fin de prestation. **Pyla vtc** se réserve le droit d'exiger le paiement en début de prestation.

Les réclamations éventuelles devront être formulées dans les sept jours après réception de la facture, sinon, elles ne pourront être prises en considération.

En cas de litige, le tribunal de la région de domiciliation de l'agence est seul compétent.

-Acompte 50% à la réservation, **Pyla vtc** se donne le droit de demander le versement des prestations effectués au fur et mesure selon la durée prévu du contrat d'origine, elles peuvent être demandées au jour le jour ou à la semaine écoulé.

Le solde en fin de prestation, y compris les suppléments à facturer.

Article 4 : Conditions d'annulation

- ***72 Heures avant la prestation : sans frais***
- ***De 72 à 48 Heures avant la prestation : 30% du prix total du service demandé***
- ***De 48 à 24 Heures avant la prestation : 50% du prix total du service demandé***
- ***24 Heures avant la prestation : 100% du prix total du service demandé***

La société **Pyla vtc** se réserve le droit de modifier les conditions d'annulation selon l'importance et la nature du service réservé.

Article 5 : Transport / Transfert

Sur demande, une fiche de transport est délivrée à la personne transportée à l'achèvement de la prestation de transport ; aussi une facture acquittée peut être envoyée par email ou par courrier.

Les bagages demeurent sous la garde et la responsabilité des personnes transportées. Nous exigeons le respect du matériel

Conformément à la loi en vigueur dans tous lieux publics, il est formellement interdit de fumer / vapoter dans nos véhicules.

Conformément aux dispositions du code des débits de boissons, il est interdit de consommer des boissons alcoolisées à bord, toute dégradation intérieure du véhicule sera à la charge du client. **Pyla vtc** se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours si le comportement des clients met en péril la sécurité du chauffeur et du véhicule.

Si le chauffeur s'aperçoit que le client commet une infraction, par exemple, l'usage de stupéfiants, il a la consigne d'arrêter immédiatement la prestation en cours.

.S'il s'avérait que le client n'était pas présent sur le lieu de rendez-vous, la prestation serait définitivement perdue.

Toute attente, au-delà d'une franchise de 15minutes, sera facturée sur la base horaire mentionnée dans nos tarifs. Toute heure supplémentaire commencée sera due dans son intégralité.

En cas de dégorgeement / défécation un montant forfaitaire de 600e HT sera facturé à notre donneur d'ordre pour le nettoyage désinfection du véhicule et perte de C.A.

Article 6 : Quantitatif de Personnes / Bagages Transportés

Selon le type de véhicule, le nombre de personnes transporté est limité par le registre du certificat du véhicule délivré par la **Préfecture de Bordeaux** et de la réglementation en vigueur.

Le véhicule et le chauffeur seront munis des documents de bord nécessaires au bon déroulement de tout le service.

Le donneur d'ordre et les passagers sont tenus de se conformer aux prescriptions applicables aux personnes et à leurs bagages dans les pays traversés.

. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers dans les véhicules munis de cet équipement.réglementation du transport.

Les bagages sont limités par leur taille et poids par le registre du certificat du véhicule. Les excédents de personne et de bagage ne pouvant pas être pris en charge, feront l'objet de véhicule supplémentaire ou autre moyen de transport.

Pour 1 bagage type valise et par personne est compris dans la prestation.

Article 7 .: Clauses Limitatives de responsabilités

Pyla vtc ne peut en aucun cas être tenue responsable des retards sur les délais de transports dus à des circonstances indépendantes de sa volonté, à des cas de force majeure: :

grèves, conditions météorologiques, attentats, émeutes,route barrée, pont interdit à la circulation, déviation, route inondée, embouteillages, interventions sur chaussée de forces de police, douanes ou pompiers etc..(sans que cette liste soit limitative).

En cas d'immobilisation du véhicule en cours de trajet dû à une défaillance mécanique, un accident ou un dommage (vol, dégradation),

Pyla vtc s'efforcera d'assurer la continuité du parcours, soit avec l'un de ces véhicules, soit avec un véhicule affrété à une autre compagnie partenaire et s'engage à prévenir le donneur d'ordre.

Article 8 : Assurance

Conformément à la réglementation du transport de personne Vtc (grande remise), les garanties d'assurance sont appropriées et **Pyla vtc** s'engage à fournir une copie de leur police d'assurance sur demande.La responsabilité de **Pyla vtc** est limitée aux clauses de notre contrat d'assurance.

En cas de litige, seul sera compétent le Tribunal de Commerce dont dépend le siège social de la société ***Pyla vtc*** soit le tribunal de Bordeaux – Gironde - France.

Toute réclamation n'est recevable que dans les 7 jours de l'exécution de la prestation de transport concernée.

EDITEUR DE LA PUBLICATION : *Pyla vtc*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : *Pyla vtc*

RESPONSABLE DE LA REDACTION : *Pyla vtc*

HEBERGEUR : *O2SWITCH*

WEBMASTER : *Hatchi*